

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Le point 3 sera traité à 14h00.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président rappelle qu'il convient de badger, l'insertion de la carte dans le pupitre ne provoquant pas d'enregistrement du temps de présence. Par ailleurs, la carte doit être retirée et emmenée lorsque les députés souhaitent se déplacer dans le Parlement, afin de pouvoir franchir les différentes portes sécurisées. Enfin, il n'y a plus de casiers pour le courrier des députés, le courrier étant déposé sur les pupitres qui sont nominatifs.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations : Fabienne Despot, Véronique Hurni au nom de la CTPET, Gérard Mojon</p> <p>Postulats : Jean-Michel Dolivo, Julien Sansonnens, Roxanne Meyer Keller</p> <p>Résolution : Véronique Hurni au nom de la CTPET</p>			
TRAITE	3.	(17_HQU_MAI) Heure des questions orales du mois de mai 2017, à 14 heures	GC		
RENV-CE	4.	(17_INT_698) Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Caisse de chômage, Unia et entreprises en faillite: comment prévenir mieux les fraudes ? (Pas de développement)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	5.	<p>(346) Exposé des motifs et projets de décrets</p> <ul style="list-style-type: none"> - accordant un crédit d'ouvrage de CHF 51'764'000 pour la construction du nouveau Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée), du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) ainsi que du programme complémentaire, et instituant le Conseil de direction de Plateforme10 à Lausanne - accordant un crédit d'ouvrage de CHF 11'685'000 pour la construction des voies d'accès et pour les aménagements extérieurs du site Plateforme10 à Lausanne - accordant un crédit d'étude de CHF 100'000 pour le complément d'affectation de la Maison de l'Elysée - accordant un crédit d'étude de CHF 100'000 pour la transformation du « poste directeur » (CFF). <p>et</p> <p>Projets de lois</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour la création d'une fondation de droit public pour le Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée) - pour la création d'une fondation de droit public pour le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) - modifiant la loi pour la création d'une fondation de droit public pour le Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a). <p>et</p> <p>Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Marc-Olivier Buffat « mise en valeur de la construction du MCBA (Plateforme10) et inauguration du futur musée : Quelle stratégie pour susciter l'engouement du public ? » (16_POS_203). (Suite des débats) (1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats) : Décret 51'764'000.- : entrée en matière acceptée à la majorité avec une abstention. Art. 1, al. 1, amdt Despot accepté à la majorité avec quelques oppositions et quelques abstentions. Art. 1 amendé accepté à la majorité avec un certain nombre d'abstentions. Art. 2 accepté à l'unanimité. Art. 3 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret 11'685'000.- : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2 accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret 100'000.- Elysée : entrée en matière acceptée à la majorité avec une abstention. Art. 1 accepté à la majorité avec une abstention. Art. 2 accepté à la majorité avec une abstention. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret 100'000.- poste directeur : entrée en matière acceptée à l'unanimité avec une abstention. Art. 1 accepté</p>	DFJC.	Surer J.M.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi

à la majorité avec une abstention. Art. 2 accepté à la majorité avec une abstention. Fin du 1er débat.
 Loi Elysée : entrée en matière acceptée à la majorité avec une abstention. Art.1 à 3 acceptés à l'unanimité. Art. 4, al. 1, amdt com (suppression dernier paragraphe) accepté à l'unanimité. Art. 4 amendé accepté à l'unanimité. Art. 5, al. 1, première phrase, amdt com accepté à l'unanimité ; al. 1, lit. e, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 5 amendé accepté à la majorité avec une abstention. Art. 6 accepté à l'unanimité. Art. 7 à 14 acceptés à la majorité avec une abstention. Art. 15 à 17 acceptés à la majorité avec une abstention. Art. 18 accepté à la majorité avec une abstention. Art. 19, al. 1, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 19 amendé accepté à l'unanimité avec une abstention. Art. 23, lit. g, amdt Conseil d'Etat accepté à l'unanimité. Art. 20 à 24, dont art. 23 amendé, acceptés à l'unanimité. Art. 25 accepté à l'unanimité. Art. 26 à 33 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.
 Loi mudac : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Les amendements de la loi Elysée aux articles 5, 19 et 23 sont repris tels quels dans cette loi à l'unanimité. Art. 1 à 4 acceptés à l'unanimité. Art. 5 amendé accepté à l'unanimité. Art. 6 à 18 acceptés à l'unanimité. Art. 19 amendé accepté à l'unanimité. Art. 20 à 24, dont art. 23 amendé, acceptés à l'unanimité. Art. 25, al. 1, amdt Conseil d'Etat accepté à l'unanimité. Art. 25 amendé accepté à l'unanimité. Art. 26 à 33 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat.
 Loi mcb-a : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Les amendements des lois Elysée et mudac aux articles 5, 19 et 23 sont repris tels quels dans cette loi à l'unanimité. Art. 4 accepté à l'unanimité. Art. 5 amendé accepté à l'unanimité. Art. 11, 12 et 15 acceptés à l'unanimité. Art. 19 amendé accepté à l'unanimité. Art. 20 accepté à l'unanimité. Art. 23, lit. c, amdt com accepté à l'unanimité. Art. 23 amendé accepté à l'unanimité. Art. 24, 25 amendé et 30 acceptés à l'unanimité. Art. 2, titre, amdt CE accepté à l'unanimité. Art. 2 amendé accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat.
 Par 105 oui contre 9 non et 13 abstentions, une demande de 2e débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée (2e débat) : décret 51'764'000.- : art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, le décret est adopté par 126 oui, 1 non et 1 abstention.
 Décret 11'685'000.- : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, le décret est adopté par 121 oui,

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>une opposition et 3 abstentions. Décret 100'000.- Elysée : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, le décret est adopté par 122 oui, 1 non et 2 abstentions. Décret 100'000.- poste directeur : art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, le décret est adopté à l'unanimité. Loi Elysée : art. 1 à 33 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, la loi est adoptée à la majorité avec une opposition. Loi mudac : art. 1 à 33 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, la loi est adoptée à la majorité avec une opposition.</p>			
RENV-CE	6.	<p>(17_INT_697) Interpellation Stéphane Rezso et consorts - Pas d'ingénieurs au rabais - même pour les marchés publics ! (Développement)</p> <p>Suite du point 5 précédent : Loi mcb-a : art. 4 à 30 acceptés à l'unanimité. Fin du 2e débat. En vote final, la loi est adoptée à la majorité avec une opposition. Les conclusions du rapport de la commission sur le postulat Buffat (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p>			
RENV-CE	7.	(17_INT_699) Interpellation Ginette Duvoisin - Un élan du coeur pour sauver des vies (Développement)			
RENV-CE	8.	(17_INT_700) Interpellation Marc-Olivier Buffat et consorts - NISSAN, GENERALI, THERMO FISHER : Quelle stratégie entend poursuivre le Conseil d'Etat pour garantir l'attractivité économique du canton de Vaud ? (Développement)			
RENV-CE	9.	(17_INT_701) Interpellation Felix Stürner et consorts - La SUVA pédale-t-elle à contre-courant ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	10.	(17_INT_702) Interpellation Sabine Glauser - Pour que la concurrence des taxes ne coule pas les pêcheurs vaudois (Développement)			
RENV-CE	11.	(17_POS_243) Postulat Valérie Schwaar au nom de la COGES - Clarification de la répartition entre les tâches administratives et financières stricto sensu et les activités pédagogiques dans les lieux de formation DGEO et DGEP. Un bilan pour réfléchir à de nouvelles pratiques. (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par à la majorité avec 3 oppositions et quelques abstentions.			
OA	12.	(RI16_POS_161) Rapport intermédiaire du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Jean-Yves Pidoux et consorts - Assurer la mise en oeuvre de la planification énergétique territoriale Le nouveau délai proposé par le Conseil d'Etat (31 décembre 2017) est accepté à la majorité avec quelques oppositions et de nombreuses abstentions.	DTE.	Podio S.	
OA	13.	(305) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts au nom du Groupe socialiste pour que les femmes comptent aussi au niveau des conseils d'administration... Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont adoptées à la majorité avec un certain nombre d'oppositions et quelques abstentions.	DTE.	Décosterd A.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	14.	(16_POS_194) Postulat Alexandre Rydlo et consorts au nom du groupe socialiste - Pour un recyclage complet des déchets plastiques sur sol vaudois Au vote nominal, les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées par 91 oui, 39 non et 7 abstentions.	DTE	Miéville L.	
RENV-CE	15.	(16_POS_215) Postulat Laurent Miéville et consorts - Pour permettre un accès facilité de la mobilité électrique aux habitant(e)s d'immeubles d'habitation Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à la majorité avec une abstention.	DTE	Clivaz P.	
RENV-SD	16.	(16_PET_054) Pour le respect de la SAU, du régime foncier, des arbres isolés, des haies et des bosquets, par la délimitation des aires forestières établies par les inspecteurs forestiers de notre canton La discussion est interrompue à 17h00 et sera reprise la semaine suivante.	DTE, DECS	Trolliet D. (Majorité), Chollet J.L. (Minorité)	16/05/2017
RENV-T	17.	(16_PET_056) Pétition - Sauvons les Grands Plats !	DTE	Hurni V.	16/05/2017
RENV-T	18.	(16_INT_544) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Décosterd - Que fait le canton et notamment la DGE pour harmoniser la récolte des déchets (LGD) ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	19.	(16_INT_546) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Josée Martin - Une taxe à géométrie variable ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	20.	(16_INT_574) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos - Transformer les déchets en ressources	DTE.		16/05/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(16_INT_575) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts - Charbon végétal, gaz et huile de pyrolyse, quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre pour favoriser leur développement ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	22.	(16_INT_587) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Cours de formation pour les détenteurs de chiens : que va donc faire le Canton de Vaud ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	23.	(16_INT_568) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo au nom du groupe La Gauche (POP-solidaritéS) - Quelles sont les mesures déjà prises, celles prévues par le Conseil d'Etat et celles qui doivent être négociées entre tous les riverains pour limiter les micropolluants d'ici 2020 ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	24.	(16_INT_607) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun - Quelles sont les intentions inavouées de la Journée "Oser tous les métiers" du 10 novembre 2016 ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	25.	(16_INT_583) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Attaques de jeunes bovins par le loup dans les alpages du Chablais	DTE.		16/05/2017
RENV-T	26.	(16_INT_577) Réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Cédric Pillonel - Ne tirez pas sur le castor !	DTE.		16/05/2017
RENV-T	27.	(16_INT_614) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Propagation de la grippe aviaire en Suisse et dans le canton de Vaud !	DTE.		16/05/2017
RENV-T	28.	(16_INT_576) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alexandre Rydlo et consorts au nom du groupe socialiste - Etat des lieux et politique d'attraction et de création sur sol vaudois d'entreprises actives dans les technologies propres (Cleantech)	DTE		16/05/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	29.	(16_INT_620) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christiane Jaquet-Berger et consorts - Les assurances RC pour voiture : un état dans l'état ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	30.	(16_INT_588) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Brigitte Crottaz et consorts - Secret médical et examen d'aptitude à la conduite	DTE		16/05/2017
RENV-T	31.	(17_INT_655) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-François Thuillard - Le SAN et ses cadeaux de début de l'an !	DTE.		16/05/2017
RENV-T	32.	(16_INT_649) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Andreas Wüthrich et consort - Qui peut profiter du soleil cantonal en 2016 et en 2017 ?	DTE.		16/05/2017
RENV-T	33.	(16_INT_589) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gérard Mojon - La LAT évite le mitage du territoire, pas celui de l'économie	DTE.		16/05/2017
RENV-T	34.	(16_POS_180) Postulat Dominique-Ella Christin et consorts au nom du Groupe Vert'libéral - Promouvoir et soutenir davantage l'économie circulaire : rôle d'exemplarité de l'Etat ?	DFIRE, DECS, DIRH, DIS	Clivaz P.	16/05/2017
RENV-T	35.	(16_POS_208) Postulat Axel Marion et consorts - Métropole lémanique : quel bilan, quelles perspectives ?	DFIRE, DIRH, DTE	Mahaim R.	16/05/2017
RENV-T	36.	(15_INT_448) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Lavaux Patrimoine mondial : quelle politique entend suivre le Conseil d'Etat pour soutenir les activités liées à la valorisation de "Lavaux Patrimoine mondial"?	DFIRE.		16/05/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	37.	(16_INT_570) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Dominique-Ella Christin au nom du groupe Vert'libéral - Récompenser, notamment par le biais d'outils fiscaux, les citoyens qui s'engagent en faveur du climat et de l'environnement ?	DFIRE.		16/05/2017
RENV-T	38.	(16_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Richard au nom du groupe Vert'libéral - Monnaies locales : un encouragement à l'activité économique du Canton de Vaud ?	DFIRE.		16/05/2017
RENV-T	39.	(16_INT_553) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yvan Pahud - Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat pour la mise en oeuvre de l'article constitutionnel 121a ?	DFIRE.		16/05/2017
RENV-T	40.	(16_INT_604) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo - Nissan International, le beurre et l'argent du beurre !	DFIRE		16/05/2017
RENV-T	41.	(16_INT_609) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Lena Lio - Combien de Vaudois travaillent en France en vertu de l'Accord sur la libre circulation des personnes ?	DFIRE.		16/05/2017
RENV-T	42.	(16_INT_612) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Tschopp et consorts - L'impôt heureux pour les étrangers ?	DFIRE.		16/05/2017
RENV-T	43.	(16_INT_601) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Etienne Räss - La Place du Château à Lausanne après la construction du nouveau Parlement et la rénovation du Château: retour à la case départ ?	DFIRE.		16/05/2017

Séance du Grand Conseil

Mardi 9 mai 2017

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	44.	(341) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 673'446.86 pour le boucllement du crédit de CHF 2'800'000.00 accordé par le Grand Conseil le 4 juin 2002 pour la construction d'un giratoire au lieu-dit Vers-chez-Perrin et pour les corrections routières des RC 608 et 609 sur la commune de Payerne (1er débat)	DIRH.	Modoux P.	16/05/2017
RENV-T	45.	(342) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel de CHF 554'061.60 pour le boucllement du crédit de CHF 2'920'000.- accordé par le Grand Conseil le 10 février 2004 pour la réalisation d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres (1ère étape) entre Aigle et Les Mosses (RC 705a) (1er débat)	DIRH.	Modoux P.	16/05/2017
RENV-T	46.	(16_POS_218) Postulat Alexandre Rydlo et consorts - Pour une extension de l'infrastructure et de l'offre du M1	DIRH	Modoux P.	16/05/2017
RENV-T	47.	(16_POS_220) Postulat José Durussel et consorts - Sécurité routière pour toutes les régions en toute saison	DIRH	Modoux P.	16/05/2017
RENV-T	48.	(16_INT_640) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marc-Olivier Buffat - Cargo souterrain - Quelle stratégie et participation d'investissement pour le canton de Vaud ?	DIRH.		16/05/2017

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :